

Liste des espèces étudiées par le CDSEPO en novembre 2009

Groupe d'espèces	Nom commun	Nom scientifique	Classement du CDSEPO	Liste actuelle des espèces en péril de l'Ontario
Lichens	Physconie pâle	<i>Physconia subpallida</i>	En voie de disparition	S.O.
Plantes vasculaires	Polygale incarnat	<i>Polygala incarnata</i>	En voie de disparition	En voie de disparition
Plantes vasculaires	Téphrosie de Virginie	<i>Tephrosia virginiana</i>	En voie de disparition	En voie de disparition
Plantes vasculaires	Mauve de Virginie	<i>Sida hermaphrodita</i>	En voie de disparition	S.O.
Insectes	Cicindèle verte des pinèdes	<i>Cicindela patruela</i>	En voie de disparition	S.O.
Insectes	Monarque	<i>Danaus plexippus</i>	Préoccupante	Préoccupante
Poissons	Fondule barré (population des Grands Lacs et du Haut-Saint-Laurent)	<i>Fundulus diaphanus</i>	Non en péril	S.O.
Poissons	Fondule barré (population de l'Arctique, de la Saskatchewan et du fleuve Nelson)	<i>Fundulus diaphanus</i>	Données insuffisantes	S.O.
Poissons	Dard de sable	<i>Ammocrypta pellucida</i>	En voie de disparition	Menacée
Oiseaux	Râle jaune	<i>Coturnicops noveboracensis</i>	Préoccupante	Préoccupante

Justification de l'évaluation des espèces à la réunion des 3 et 4 novembre 2009 du CDSEPO

Lichens

Physconie pâle (*Physconia subpallida*)

En voie de disparition

La physconie pâle se rencontre uniquement dans la partie est de l'Amérique du Nord et pousse sur l'écorce d'arbres feuillus ou parfois sur des roches à des endroits où le calcium est présent en quantité relativement abondante dans le substrat. L'espèce a été signalée dans 27 populations à l'échelle mondiale, dont seulement quatre semblent survivre. Parmi les populations existantes, deux sont présentes en Ontario. La perte de l'habitat (liée à la déforestation pour l'agriculture ou le peuplement, à l'exploitation forestière et aux dommages connexes aux arbres) et les dépôts d'anhydride sulfureux sont des menaces qui semblent avoir entraîné la disparition de la majorité des populations nord-américaines et qui continuent de constituer des menaces dans les sites actuels en Ontario. Étant donné son extrême rareté, sa petite zone d'occurrence, ses antécédents de déclin et les menaces persistantes, cette espèce est classée comme en voie de disparition.

Plantes

Polygale incarnat (*Polygala incarnata*)

En voie de disparition

Le polygale incarnat est une plante annuelle mince qui n'est présente que dans les habitats de prairie à herbes hautes. Son existence a été signalée dans une population à la Réserve naturelle provinciale de la Prairie Ojibway et dans trois populations dans la Première nation de Walpole Island (WIFN). L'une des populations de la WIFN a probablement disparu en raison des modifications de l'habitat (fauchage et piétinement) et c'est vraisemblablement le cas d'une autre population qui n'a pas été observée depuis 1996. Les menaces directes qui pèsent sur l'espèce sont la perte de l'habitat et la dégradation de l'habitat résultant de l'empiétement des plantes ligneuses (à cause de l'absence d'incendies) et de l'invasion des espèces exotiques. Cette espèce est classée comme en voie de disparition à cause des menaces persistantes et constantes auxquelles s'ajoute sa répartition limitée en Ontario.

Téphrosie de Virginie (*Tephrosia virginiana*)

En voie de disparition

La téphrosie de Virginie est une plante herbacée vivace présente en Ontario, mais seulement dans les rares habitats de prairie à herbes hautes et de savanes à sable acide de la plaine sableuse de Norfolk. Deux populations existent en Ontario et une population a disparu depuis 1991. Un site actuel est petit et ne compte qu'environ 100 individus. Les menaces directes qui pèsent sur l'espèce sont la perte de l'habitat et la dégradation de l'habitat résultant de l'érosion, de l'empiétement des espèces ligneuses, du piétinement des VTT et de l'invasion des espèces exotiques. Elle est inscrite sur la liste des espèces en voie de disparition au Canada depuis 2000 et le CDSEPO continue de la classer dans cette catégorie.

Mauve de Virginie (*Sida hermaphrodita*)

En voie de disparition

La mauve de Virginie est une grande plante herbacée vivace qui est rare à l'échelle mondiale et qui est endémique dans la partie est de l'Amérique du Nord. Elle se trouve dans des plaines inondables perturbées et sa présence est signalée dans deux sites de l'Ontario. Bien que l'espèce ait décliné dans certaines parties de son aire de répartition, aucun déclin n'est documenté dans la population de l'Ontario. L'un des deux sites de l'Ontario est profondément perturbé et est menacé par l'expansion de carrières et l'entretien d'un gazoduc. L'autre population est potentiellement menacée par le fauchage et par une espèce exotique envahissante (*Phragmites australis*). Il n'existe aucune preuve du déclin de la population, la première population étant demeurée stable à environ 210 tiges et la deuxième ayant augmenté d'environ 83 tiges, selon une estimation datant de 2001, à environ 2 300 tiges en 2008, en raison peut-être d'une recherche plus approfondie. La mauve de Virginie est parfois cultivée et s'est échappée de culture ailleurs dans son aire de répartition. On ne connaît aucune plante cultivée à proximité de l'une ou l'autre des populations de l'Ontario, dont l'une d'elles persiste depuis plus de 50 ans. Elle est évaluée comme une espèce en voie de disparition à cause de sa rareté à l'échelle mondiale et dans la partie nord-est de l'Amérique du Nord, ainsi que de son petit nombre de populations en Ontario et de leur exposition à des menaces.

Arthropodes

Monarque (*Danaus plexippus*)

Préoccupante

Le monarque est une espèce familière en Ontario, où plusieurs générations se succèdent au cours d'une année en formant habituellement d'importantes populations très visibles dans la majeure partie de la province. Cette espèce est très bien connue à cause de sa migration vers ses sites d'hivernage au Mexique. Ces sites se trouvent dans des zones limitées (< 0,2 km²) et soumises à d'importantes pressions, principalement liées à l'exploitation forestière légale et illégale et à la dégradation des forêts causée par l'empiétement du développement agricole. Les experts indiquent que ces pressions risquent de mener les populations de monarques de la partie est de l'Amérique du Nord au bord de l'extinction. L'application généralisée d'herbicides et de pesticides, ainsi que la plantation à grande échelle de maïs transgénique Bt constituent des menaces dans l'aire de reproduction nord-américaine, mais les données sur ces menaces sont contradictoires. D'autres menaces à étudier sont les éoliennes, surtout à proximité des perchoirs ou des voies de migration, et les plantes envahissantes, comme le dompte-venin de Russie (*Vincetoxicum rossicum*). Les monarques figurent sur la liste des espèces préoccupantes à cause des menaces constantes qui pèsent sur leur survie.

Cicindèle verte des pinèdes (*Cicindela patruela*)

En voie de disparition

La cicindèle verte des pinèdes est un magnifique coléoptère de couleur vert métallique qui habite dans des forêts clairsemées au sol sablonneux. C'est une espèce relativement furtive, facilement ignorée en raison de sa similitude avec la cicindèle à six points qui est très répandue. Son aire de répartition comprend le nord-est et le centre-nord de l'Amérique du Nord et atteint sa frontière nordique dans le sud de l'Ontario. En Ontario, elle se trouve dans le parc provincial Pinery où elle a été identifiée pour la première fois en 1991. Elle

avait précédemment été identifiée à Constance Bay, située sur la rivière des Outaouais (dans les années 1950), mais cette population est aujourd'hui considérée comme disparue, possiblement en raison de la succession forestière et de la pulvérisation de DDT. Cette espèce est rare et décline dans l'ensemble de son aire de répartition. Les menaces importantes sont liées à la perte d'habitat à la suite de la succession naturelle, du piétinement et d'une augmentation des prédateurs le long des sentiers pédestres. La cicindèle verte des pinèdes est classée comme une espèce en voie de disparition en raison de sa petite population, de son aire de répartition limitée et de son déclin apparent à l'échelle de l'Ontario et mondiale.

Poissons

Fondule barré (*Fundulus diaphanous*)

Population des Grands Lacs et du Haut-Saint-Laurent – Non en péril

Population de l'Arctique, de la Saskatchewan et du fleuve Nelson – Données insuffisantes

Le fondule barré est un petit poisson qui vit dans les eaux peu profondes claires et marécageuses des lacs et des cours d'eau le long de la côte atlantique, de la Caroline du Sud à Terre-Neuve, et à l'intérieur des terres dans les Grands Lacs, sauf dans le Lac Supérieur. À l'ouest des Grands Lacs, on le trouve dans les bassins hydrographiques du Mississippi supérieur et de la partie inférieure du fleuve Nelson. En Ontario, son aire de répartition comprend la majeure partie du sud de l'Ontario, le nord de la baie Georgienne et la région du lac des Bois dans le nord-ouest de l'Ontario. Les populations du lac des Bois ont été découvertes en 1979 et l'espèce s'est apparemment répandue dans de nouveaux lieux jusqu'au milieu des années 1990. Bien qu'il ne soit pas certain, ce schéma de dispersion donne à penser qu'il a peut-être été récemment introduit dans le lac des Bois pour servir de poisson-appât. Deux sous-espèces sont présentes en Ontario : *F. d. diaphanus* à l'est (hybridée de manière importante avec la sous-espèce de l'ouest dans le fleuve Saint-Laurent, le lac Ontario, et le lac Érié) et *F. d. menona* à l'ouest. Deux unités désignables (UD) sont connues en Ontario et coïncident avec le bassin hydrographique des Grands Lacs et du Haut-Saint-Laurent et avec celui de la Saskatchewan et du fleuve Nelson. Les populations des Grands Lacs et du Haut-Saint-Laurent n'ont manifestement connu aucun changement, mais la population du lac des Bois a apparemment décliné fortement depuis le milieu des années 1990. Les menaces sont notamment la perte des habitats des terres humides, les espèces envahissantes et l'eutrophisation. L'UD des Grands Lacs et du Haut-Saint-Laurent est classée dans la catégorie Non en péril. L'UD de la Saskatchewan et du fleuve Nelson est classée dans celle des données insuffisantes, étant donné l'incertitude de son origine.

Dard de sable (*Ammocrypta pellucida*)

En voie de disparition

Le dard de sable est un petit poisson qui vit dans les cours d'eau au fond sableux et dans les hauts-fonds sablonneux des lacs. Sa coloration translucide et la forme allongée et élancée de son corps le distinguent des autres dards du Canada. Son aire de répartition comprend le bassin de la rivière Ohio, l'aire de drainage des Grands Lacs et les aires de drainage du fleuve Saint-Laurent et du lac Champlain. En Ontario, l'espèce est présente à sept endroits (la rivière Sydenham, la rivière Thames, le lac Sainte-Claire, le ruisseau Big, la rivière Grand, la baie de Long Point et la baie

Rondeau). Cependant, elle semble avoir disparu de quatre autres endroits (l'île Pelée, la rivière Ausable, le ruisseau Catfish et le ruisseau Big Otter). Les tendances de la population ne sont pas connues avec certitude, mais certains renseignements permettent de croire que les populations ont décliné dans le lac Érié, le lac Sainte-Claire et le ruisseau Big. Les menaces sont notamment l'envasement des habitats dans les ruisseaux, les modifications de chenal de cours d'eau et la pollution de l'eau. La prédation et la compétition d'une espèce envahissante récente, le gobie à taches noires, sont susceptibles de constituer une importante menace imminente. Le dard de sable est classé comme une espèce en voie de disparition, à cause de son déclin général, de sa disparition de plusieurs cours d'eau et de sa vulnérabilité aux changements de l'habitat et aux espèces envahissantes.

Oiseaux

Râle jaune (*Coturnicops noveboracensis*) Préoccupante

Le râle jaune est un petit oiseau aquatique discret, de couleur brun jaunâtre, semblable à une caille. Quatre-vingt-dix pour cent de son aire de reproduction se trouve au Canada. En Ontario, sa population est fortement concentrée dans les marais côtiers de la baie d'Hudson et de la baie James, mais on le trouve également plus au sud, dans les terres humides éparpillées où le carex domine. Comme le râle jaune réside principalement dans les marais éloignés et est surtout actif la nuit, l'information sur les tendances de la population est insaisissable à cause de sa détection difficile. Les programmes de l'Atlas des oiseaux nicheurs et les relevés ciblés sont les seuls à fournir des données fiables sur cette espèce et aucun relevé n'a jamais été effectué pour cette espèce dans les vastes zones d'habitat éventuel situées à l'intérieur des basses terres de la baie d'Hudson. Le râle jaune niche dans la végétation de petite taille, semblable à l'herbe, présente dans les zones marécageuses humides. Il a besoin de niveaux d'eau particuliers et d'un paillason sec composé de feuilles mortes pour couvrir les nids ou se protéger des prédateurs. Les principales menaces pour cette espèce sont la perte et la dégradation constantes des terres humides, ainsi que les décès accidentels causés par le fauchage et la récolte, les collisions avec les ouvrages de grande hauteur et le piétinement des nids. Les déclins de cette espèce ont eu lieu plus probablement dans le sud de l'Ontario, en raison de l'importante conversion des terres humides pour l'agriculture et du développement urbain réalisée dans le passé et qui se poursuit de nos jours dans une certaine mesure. Le littoral de la baie James (et vraisemblablement celui de la baie d'Hudson), au contraire, semble accueillir une partie importante de la population mondiale de râles jaune. Bien que cette région soit actuellement éloignée et intacte sur le plan écologique, il est à craindre que les futures pressions attribuables aux aménagements le long de ces littoraux, y compris l'infrastructure routière et éolienne, menacent la situation de cette espèce sensible qui a, par conséquent, été inscrite sur la liste des espèces préoccupantes.